DELIBERATION du CON\$ Publié le UNICIPAL

Recu en préfecture le 22/05/2025

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

ID: 073-217302777-20250520-DELIB202517-DE

N° 2025-17

Nombre de Conseillers

En exercice: 11

Commune de Sainte-Reine

Département de Savoie

Présents: 7

Votants:

Votes pour: 7

Votes contre: 0

Abstention: 0

Préfecture

L'an deux mille vingt-cinq le 20 mai

Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur

FERRARI Philippe, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 mai 2025

Présents: Mesdames, Messieurs,

FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERIER Marine, PERRIER

Mathieu, RIVOLLET Yves, VIBERT Annie, PRAVERT Mikaël

Absents excusés: MATKOVIC-PELLERIN Jessica, LEXTRAIT Emmanuel,

SAMSON Aurélie, GACHET Stéphanie,

Secrétaire de séance : VIBERT Annie

Objet : Approbation du marché d'aménagement du lotissement de 8 lots suite à la commission appel d'offres du 13/05/2025

Monsieur FERRARI Philippe, Maire indique aux membres de l'assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le journal d'annonces légal : le Dauphine Libéré le 31/03/2025 et sur le profil acheteur de la commune en vue de la passation d'un marché pour les travaux

Compte-tenu du montant estimé de l'opération la consultation a été organisée sous la forme d'une procédure adaptée.

Après dépouillement et analyse des offres reçues, Monsieur FERRARI Philippe, propose de retenir l'offre présentée par l'entreprise Eiffage TP, pour un montant de 189 854.69 € HT.

Monsieur Le Maire précise qu'il revient au conseil municipal de l'autoriser à signer le marché correspondant.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE d'autoriser, Monsieur le Maire, à signer le marché pour les travaux d'aménagement d'un lotissement de 8 lots avec par l'entreprise Eiffage TP, pour un montant de 189 854.69 € HT.
- DECIDE d'autoriser, Monsieur le Maire, à signer tous les documents relatifs à ce marché de travaux Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine, le 20 mai 2025

La secrétaire Annie VIBERT



Le Maire Philippe FERRARI